



Sites témoins : évaluation de la biodiversité en vallée de la Loire

LE PROJET

- **Mots clés** : Suivis scientifiques, biodiversité, fonctionnalités.
- **Localisation** : Région Pays de la Loire – Départements Maine-et-Loire et Loire-Atlantique – 33 communes concernées.
- **Maître d'ouvrage** : Conservatoire régional des rives de la Loire et de ses affluents.
- **Partenaires** : Université de Rennes 1, ESA Angers, université d'Angers, associations et organismes de protection, sensibilisation et gestion du patrimoine naturel.
- **Contact** : contact@corela.org – tél. : 02 28 20 51 65.
- **Financeurs** : État, AELB, Région Pays de la Loire, Conseils généraux de Loire-Atlantique et du Maine-et-Loire.
- **Superficie sur laquelle porte l'action** : 8 097 hectares.
- **Période de réalisation de l'action** : 2007 à 2012.
- **Milieus** : Prairies de la vallée, haies, milieux aquatiques.
- **Montant total pour l'action** : 350 000 €.



► Six territoires de la Loire aval situés en zone Natura 2000

L'étude « Sites témoins » s'est déroulée sur six territoires (voir carte), répartis le long du parcours régional de la Loire.

Ils sont localisés en zone Natura 2000 (sites « Estuaire de la Loire », « La Vallée de la Loire de Nantes aux Ponts-de-Cé et ses annexes », « Les Ponts-de-Cé à Montsoreau »).

Certains de ces territoires sont également concernés par diverses mesures de préservation (Espaces naturels sensibles, sites classés ou inscrits et projets de Réserves naturelles régionales). Ils sont par ailleurs tous compris en PPRI d'aléa faible à très fort et sont des lieux de stationnement régulier pour les oiseaux migrateurs hivernants, des zones de nidification pour de nombreux oiseaux et de reproduction pour de nombreux amphibiens.

Sur chacun de ces territoires, plusieurs ensembles comprenant des prairies, des milieux aquatiques et des haies ont été sélectionnés comme sites d'étude.

On y dénombre dix habitats (dont les prairies maigres de fauche, la végétation annuelle des rives exondées, les eaux oligo-mésotrophes calcaires avec végétation benthique à characées) et quatorze espèces d'intérêt communautaire (dont le pique prune, la rosalie des Alpes, l'agrion de Mercure, la moule de rivière, le râle des genêts, la bouvière, le castor d'Europe...).

► Des sites témoins pour suivre l'état de la biodiversité

Cette étude répond au constat, dressé en 2007, d'une dispersion et d'un manque de données exploitables tant sur les espèces que sur les fonctionnalités biologiques des milieux ou les effets des mesures en cours.

Il s'agissait alors, d'une part de mettre en place une méthodologie d'évaluation et de suivi de la biodiversité en termes de fonctionnalités à partir de protocoles communs, et d'autre part de créer une dynamique forte de mutualisation et de partage de connaissances.

Concrètement, des sites ont été choisis, sur lesquels les experts et universitaires ont réalisé des inventaires portant sur différents groupes, sur plusieurs années et sur les mêmes lieux, et ce parfaitement identifiés : ce sont les sites témoins.



La prairie Bruneau, l'un des six sites témoins.

Opérations mises en œuvre

En 2007 et 2008, afin de réaliser ces objectifs, le CORELA a réuni six universitaires et un groupe de travail, plus large, regroupant experts et associations naturalistes.

L'étude, portant sur plusieurs compartiments biologiques aux caractéristiques différentes, fait intervenir des universitaires/spécialistes de chacun d'eux afin de mettre en œuvre une approche intégrée. Les mêmes compartiments biologiques ont été étudiés sur chacun des sites, chacune des espèces, participant à l'écosystème, étant incluse dans un réseau complexe d'interactions dynamiques vivant-vivant et vivant-physique que l'on peut définir par une structure et par un fonctionnement. Des approches intégrées de ce type sont particulièrement rares et l'on ne dispose donc que de peu d'expérience dans ce domaine.

Des sites témoins potentiels ont été sélectionnés sur la base d'une synthèse bibliographique, d'analyses cartographiques, d'une mobilisation des connaissances. Leur périmètre a été affiné lors de visites de terrain et à l'aide de tests statistiques portant sur l'occupation du sol, les habitats d'intérêts communautaires, les linéaires de bocage et les surfaces de milieux aquatiques.

Ces premières étapes ont permis d'initier une dynamique de collaboration entre les différents acteurs participant au projet. En 2009, deux sites tests ont fait l'objet d'inventaires (flore, l'avifaune, amphibiens, odonates, orthoptères, mollusques, araignées et carabiques), pour mettre à l'épreuve le choix de protocoles ainsi que l'organisation et la coordination du travail. Le partenariat des différents acteurs, animé par le CORELA, s'est poursuivi lors de la mise en commun des données et de leur analyse.

En 2010 et 2011, les protocoles étant opérationnels, le programme sites témoins a été appliqué à l'ensemble des six lieux présélectionnés entre Montsoreau et l'océan.

L'originalité du projet réside dans la réalisation d'analyses multicritères sur plusieurs compartiments biologiques, réunissant sur un même lieu, au même moment, les mêmes experts.

Résultats

Le suivi des « Sites témoins » a permis d'enrichir la connaissance sur les fonctionnalités biologiques, les différents milieux, la faune et la flore qu'ils abritent, les interrelations qui les lient.

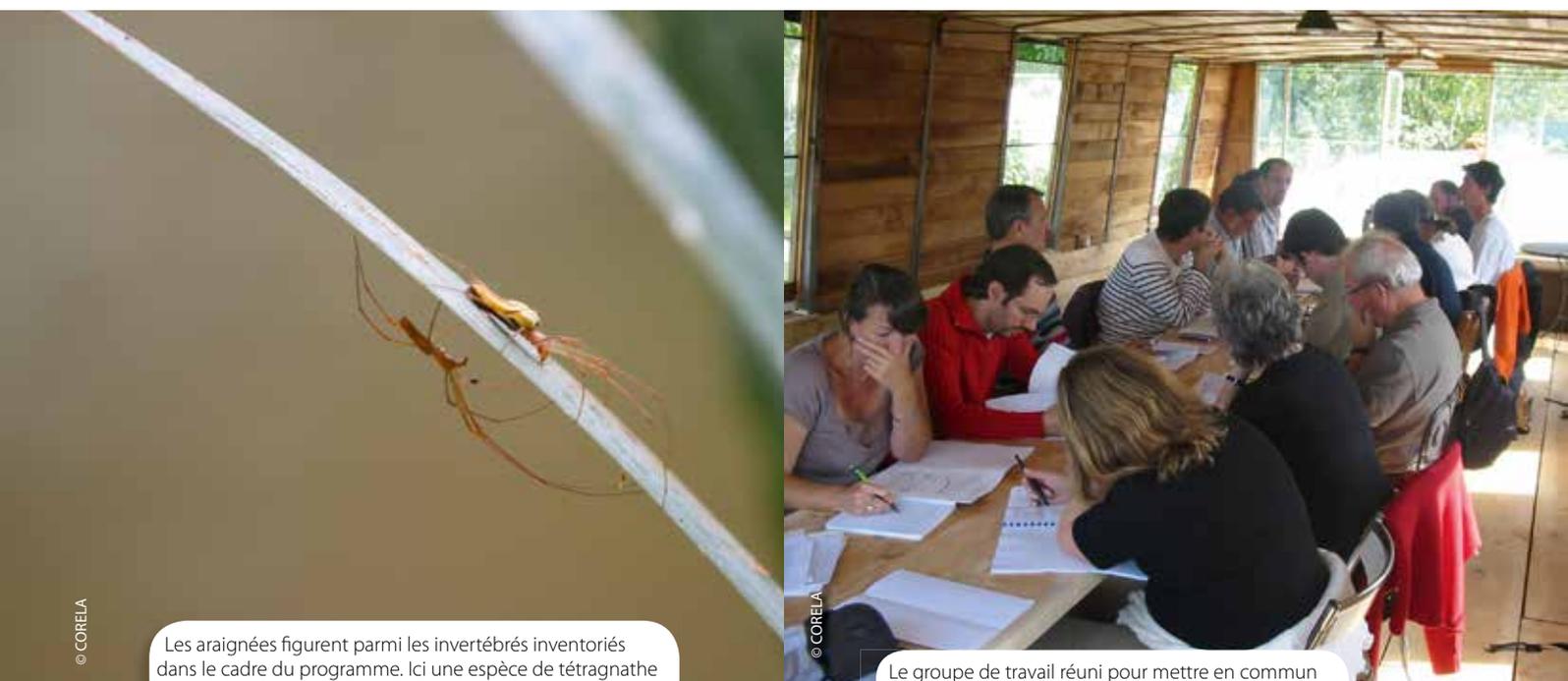
Ainsi le travail a montré que le nombre d'espèces présentant un statut de protection n'est pas nécessairement synonyme d'une plus grande biodiversité, lorsque l'on ne se limite pas aux groupes les plus couramment étudiés, et que les milieux gérés en extensif peuvent présenter des diversités comparables aux milieux naturels.

Cette nouvelle démarche permettra d'adapter les mesures de préservation non plus à une seule espèce mais aux fonctionnalités des diverses mosaïques.

Afin de valoriser cette opération, différentes communications scientifiques sont prévues. Les résultats seront également présentés aux communes et feront l'objet d'un document d'information.

L'origine du projet

L'origine de ce projet remonte à 2007, lorsque le CORELA a proposé une recherche de méthodologie pour étudier l'évolution de la biodiversité en s'attachant à comprendre les fonctionnalités de mosaïques de milieux. Il s'est entouré d'un groupe de travail réunissant institutionnels, universitaires et associatifs directement impliqués dans l'acquisition de connaissances ou des actions de gestion dans la vallée de la Loire.



© CORELA

Les araignées figurent parmi les invertébrés inventoriés dans le cadre du programme. Ici une espèce de tétragnathe sur le site de la Grand Prée de Rochefort.

© CORELA

Le groupe de travail réuni pour mettre en commun et analyser les données récoltées.